

Objet : Culture – médiathèque intercommunale – Spectacle dans le cadre de la semaine de la Petite enfance – convention avec le Conseil départemental du Territoire de Belfort

Le Président de la Communauté de communes des Vosges du sud,

Vu

- le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L5211-9 et L5211-10,
- l'arrêté préfectoral n°90-2023-12-06-00003 du 6 décembre 2023 relatif aux statuts communautaires,
- la délibération n°043-2020 du 15 juillet 2020 portant délégations de pouvoir du conseil communautaire vers le Président et le bureau,

Considérant

- l'intérêt culturel d'organiser la représentation du spectacle « Léonard Enfant de la lune », mardi 17 mars 2026 à 10h et 15h, salle EISCAE à Etueffont, dans le cadre de la programmation « Semaine de la Petite Enfance » organisé par le Conseil départemental du Territoire de Belfort en partenariat avec la communauté de communes,

DECIDE

Article 1^{er} : de signer avec le Conseil départemental du Territoire de Belfort la convention qui détermine les modalités de l'organisation conjointe de la représentation susmentionnée,

Celles-ci prévoient notamment :

- la gratuité de la mise à disposition de la salle des lieux de projection,

Article 2 : ampliation de cette décision sera adressée à :

- SGC Belfort 2.

Visa préfectoral

Etueffont, le 03 mars 2026,

Le Président,

Jean-Luc ANDERHUEBER.

